

BUDOS – L'antiquité

Un aristocrate fortuné

Saint PAULIN, qui devait devenir plus tard Evêque de NOLE, en ITALIE, était né à BOREAUX vers l'an 353. Il appartenait à une très riche famille de haute noblesse. D'origine latine, cette famille, la Gens "AMICIA", était venue se fixer en AQUITAINE à une date que l'on n'a jamais pu déterminer de façon certaine. Toujours est-il qu'en ce milieu du IVème siècle, elle y possédait d'immenses domaines.

PAULIN fit de très solides études sous la direction d'AUSONE, poète bordelais bien connu.

Au décès de son père, en l'an 377, il se retrouva à la tête d'une prodigieuse fortune essentiellement composée de domaines agricoles. Il amorça une carrière politique qui le conduisit un temps, à ROME, jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat. Puis, il fut nommé gouverneur de la Province de CAMPANIE où il possédait également de grands domaines lui venant de ses origines latines.

Mais un aristocrate atypique...

Il se convertit au christianisme en l'an 379 et revint alors sur BORDEAUX où il épousa l'année suivante TERACIA, une riche héritière originaire de l'actuelle CATALOGNE.

Après avoir perdu un fils et connu quelques vicissitudes il fut baptisé à BORDEAUX par Saint DELPHIN en l'an 389. D'entente avec sa femme, il décida alors de se dépouiller de son immense fortune et revint à NOLE, en CAMPANIE. Devenu prêtre, puis évêque en l'an 409, il correspond alors avec les grandes figures de la chrétienté de son temps: Saint MARTIN, Evêque de TOURS, Saint DELPHIN, Evêque de BORDEAUX, Saint AUGUSTIN, Evêque d'HYPPONE, etc...

Il devait mourir en l'an 431.

Où situer HEBROMAGUS, son grand domaine ?

Or, parmi les immenses domaines dont il avait hérité en AQUITAINE, il y en avait un qui, entre tous, avait sa faveur, soit qu'il fut le plus grand, soit qu'il fut sa résidence principale, on ne sait trop, c'était la "Villa" d'HEBROMAGUS. Ce domaine a bien pu être en effet sa résidence principale, un vers du poète AUSONNE semble le donner à entendre lorsqu'il dit aller: "*jusqu'à la demeure de PAULIN, je veux dire HEBROMAGUS*" (Epîtres, 21, 2, 15)

On n'a pas encore réussi à situer l'emplacement de ce vaste domaine qui, à l'image de ces "Villae" gallo-romaines, pouvait couvrir des centaines, voire plutôt des milliers d'hectares.

Il confinait à la GARONNE, c'est encore AUSONNE qui nous le dit, parlant d'un tiers ami :

"maintenant qu'il a abordé à ton HEBROMAGUS, il a loué un emplacement pour ses marchandises et compte transporter de là, par une barque, ses grains pour notre usage". (Epîtres, 22, 2, 35)

Ce texte évoque bien un transbordement, mais ne précise pas en quel sens. Ce peut être tout aussi bien un transport fluvial qui aborde en un point du domaine et qui, après transbordement, va poursuivre sa route sur une barque plus modeste (peut-être sur le CIRON...), ou bien un transport terrestre venu d'un lieu quelconque (du Bazadais par exemple) et qui aborde les limites du domaine d'HEBROMAGUS d'où, après transbordement il poursuivrait sa route sur une barque vers BORDEAUX. Les deux interprétations sont possibles. Un seul point est établi, c'est qu'HEBROMAGUS est proche, sinon riverain de la GARONNE.

Cette proximité du fleuve est confirmée par un autre texte d'AUSONNE apportant de surcroît la précision qu'HEBROMAGUS se trouve sur le chemin conduisant des Pyrénées centrales vers BORDEAUX :

"il quitte les neiges des villes ibériques, il passe dans les champs de TARBES, il entre dans sa maison d'HEBROMAGUS, il pénètre sur les terres voisines de son frère, déjà il descend le cours du fleuve.." (Epîtres 25, 124/127)

La route de TARBES par la GARONNE passait par BAZAS d'où l'on gagnait le fleuve pour s'y embarquer dans l'un de ses nombreux petits ports à destination de BORDEAUX. La navigation offrait en effet en ce temps-là des conditions bien préférables à celles des transports terrestres.

HEBROMAGUS constituait également un point d'accès facile aussi bien pour y centraliser des marchandises que pour les distribuer. AUSONNE écrit à PAULIN :

"Après avoir déposé à HEBROMAGUS des marchandises achetées de tous côtés grâce à l'hospitalité accordée par tes gens..." (Epîtres, 22, 1/4)

Une hypothèse sérieuse

Au vu de cet ensemble de textes, Camille JULLIAN, dans son magistral ouvrage sur les INSCRIPTIONS ROMAINES "Tome II, pages 141 et 142) écrit :

"Nous placerons volontiers le domaine d'HEBROMAGUS aux alentours de LANGON, ce qui nous explique l'affection toute particulière témoignée par PAULIN à l'église de cette ville. Peut-être, comme il s'agissait d'immenses propriétés ("regna Paulini" dit AUSONE, Epître 25, 116) s'étendait-il de SAUTERNES et de BUDOS à LANGON et PREIGNAC (PRAEMACUM peut être le domaine du frère de PAULIN que ce dernier était obligé de traverser pour s'embarquer sur le fleuve). Et s'il m'était prouvé que la localité appelée PAULIN, dans la Commune de BUDOS est ancienne, je n'hésiterais pas à y placer une dépendance du célèbre domaine de PAULIN".

Le fait est que le mot de "regna" est très fort. C'est le pluriel de "regnum", royaume, immense domaine. Même en tenant compte de l'inflation verbale toujours possible chez un poète, il ne peut évoquer que de très vastes territoires.

Par ailleurs le nom du village de PAULIN est, à coup sûr, très ancien. Certes, nous n'avons pas de preuves de son nom antérieures au XVIIème siècle. Mais à cette époque-là, il s'agissait déjà d'un hameau très important, l'un des plus importants de la paroisse et regroupant un grand nombre de familles. Cette implantation est donc certainement très ancienne.

A cela s'ajoutent d'autres indices dont Camille JULLIAN n'a pu avoir connaissance et qui sont plus probants. Vers la fin du XIXème siècle, au cours de travaux agricoles deux fûts de colonnes antiques cannelés ont été mis à jour à proximité de ce village. Plus récemment, les vestiges d'un chemin dallé de la même époque ont été exhumés dans le même secteur ainsi que des fondations d'appareil très ancien. Autant de signes venant conforter l'hypothèse avancée par Camille JULLIAN.

Ajoutons à cela que ces découvertes se sont toutes situées dans le voisinage d'une butte imposante de 40 mètres de diamètre hors tout et de 12 mètres de hauteur, à l'évidence faite de main d'homme et dénommée le TUCO de la MOTHE. Ce vestige a souvent été présenté comme les restes d'une butte féodale dont elle présente effectivement certains caractères, mais avec aussi un certain nombre de singularités qui pourraient lui attribuer une origine nettement plus ancienne. La question de sa destination initiale reste toujours pendante.

Enfin, à quelques centaines de mètres du hameau de PAULIN, se trouve le lieu-dit de MARGES qui pourrait, très éventuellement dériver d'une racine proche d'HEBROMAGUS.

En fin de compte...

Au résumé de tout ceci, il n'existe aucune preuve convaincante que le hameau de PAULIN ait pu constituer le centre du domaine d'HEBROMAGUS. Mais il est tout à fait possible que, selon l'hypothèse de Camille JULLIAN, il en ait constitué une dépendance. Il est en tous cas assuré qu'un site gallo-romain conséquent (la dimension des fûts de colonne en témoigne), a trouvé place en ce lieu dans un rayon de quelques centaines de mètres. Ce sont là les plus anciens témoignages de l'occupation humaine sur le territoire de la Commune de BUDOS.